REÇU LE

12 AVR. 2023

CDG 10

DEPARTEMENT DE L'AUBE
Commune de METZ ROBERT (241)

ARR2023_02

Arrêté n°2023_02 PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE l'ANNEE 2023

Le Maire de METZ ROBERT,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu les Lignes Directrices de Gestion arrêtées par l'Autorité Territoriale le 27 février 2023 après avis du Comité Technique du 9 février 2023, fixant notamment les orientations et critères généraux à prendre en compte pour les promotions,

ARRETE

Article 1 :

Est inscrit au tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe l'agent dont le nom suit :

Madame GRADOS Olena

Article 2 :

Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Aube qui en assurera la publicité.

Fait à METZ ROBERT, le 27 février 2023
Le Maire,
COTORD Daniel

DANIEL COUTORD
2023.04.12 16:50:02 +0200
Ref:20230412_164401_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Daniel COUTORD

L'autorité Territoriale,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification :
  Ce recours peut être déposé : directement à l'accueil de la juridiction, par voie postale (de préférence par lettre recommandée avec accusé de réception) ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 12/04/2023 à 16h59
Référence de l'AR : 010-211002340-20230227-ARR2023_02-AI